

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 42 (1916)
Heft: 13

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES — PARAÎSSANT DEUX FOIS PAR MOIS

RÉDACTION : Lausanne, 2, rue du Valentin : D^r H. DEMIERRE, ingénieur.

SOMMAIRE: Concours d'idées pour l'établissement d'un plan d'extension pour la commune de Vevey (planche N° 9). — *La nouvelle Usine hydro-électrique des Prés du Châtel, près Boudry, appartenant à la Ville de Neuchâtel*, par Louis Martenet, chef du Service de l'Electricité de la Ville de Neuchâtel. — *Chronique*: Les intérêts allemands dans l'industrie métallurgique française, avant la guerre — Cours pratiques sur les nouvelles méthodes de construction et entretien des routes, organisé par la Société des praticiens de la route, à Zurich, le 19, 20 et 21 juin 1916. — Société fribourgeoise des Ingénieurs et des Architectes (suite et fin). — Société suisse des Ingénieurs et des Architectes. — Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne. — Service de placement de la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes. — *Bibliographie*.

Concours d'idées pour l'établissement d'un plan d'extension pour la Commune de Vevey.

Voir "Bulletin Technique", 1915, page 271. — En vue de permettre à nos lecteurs de s'orienter plus facilement, nous reproduisons à la page 126 le plan, au 1: 10000 du territoire de la commune de Vevey.

(Planche N° 9).

Rapport du jury.

Le jury, composé de MM. Eugène Couvreur, Syndic de Vevey, président; A. Dommer, ingénieur, administrateur délégué des Ateliers de Constructions mécaniques de Vevey; A. Prod'hom, géomètre breveté, à Lausanne; J. Taillens et Charles Thévenaz, architectes, à Lausanne, s'est réuni à l'Hôtel-de-Ville de Vevey les 16, 17 et 22 mars 1916.

Sont, en outre, présents: MM. Schobinger et Dénéreaz, membres de la Municipalité de Vevey.

Le jury constate que 9 projets ont été réunis dans les délais voulus; tous remplissent les conditions du programme.

Les projets, exposés par les soins de la Direction des Travaux et numérotés de 1 à 9, portent les devises suivantes:

1. « La Tour carrée ». — 2. « Camposanto ». — 3. « Respectons le passé, préparons l'avenir ». — 4. « Air et soleil ». — 5. « St-Martin ». — 6. « Honni soit qui mal y pense ». — 7. « Le Tunnel ». — 8. « Nord-Sud ». — 9. « Tout vient à point ».

Dans sa première séance, le jury a procédé à un premier examen des plans, à la lecture des mémoires et s'est rendu ensuite sur place pour prendre connaissance du terrain.

Les deuxième et troisième séances ont été consacrées à l'étude et à la critique de chacun des projets.

Les projets dont les auteurs ont su affirmer une idée dominante dans leur composition et dont le tracé des grandes voies était particulièrement bien compris ont eu les faveurs du jury.

Celui-ci estime que dans un plan d'extension, dont l'exécution complète est nécessairement de longue haleine, seuls les tracés des principales voies peuvent s'imposer d'avance, les voies secondaires étant presque toujours modifiées dans la suite par de nouvelles idées sur l'utilisation des terrains ou par des nécessités difficiles à prévoir.

Plusieurs projets, très consciencieusement étudiés et de réelle valeur, morcellent le terrain d'une façon excessive par un réseau de voies tellement touffu qu'il serait difficile d'en tirer parti comme parcellement de terrain à bâtir.

Les autres qualités, dont le jury a plus spécialement tenu compte, sont celles relatives au raccordement avec la ville et les communes voisines, les solutions concernant le pas-

sage de la voie ferrée et le lotissement facile du terrain à bâtir.

Le problème de l'emplacement du cimetière a été aussi considéré comme ayant une certaine importance.

CRITIQUE DES PROJETS.

Projet N° 1. « La Tour carrée ».

Bon projet, mai un peu monotone. Les avenues principales aboutissent au passage à niveau de la route de Blonay, ce qui est critiquable; il serait désirable d'avoir un raccordement plus direct entre la Grande Avenue passant en Chemin et le quartier de l'Eglise catholique. Le tracé des voies secondaires est bien adapté au terrain. Bon raccord entre le chemin de Palud et le boulevard St-Martin. La répartition des ordres de construction est bonne.

Projet N° 2. « Camposanto ».

Parti nettement accusé avec boulevard en ceinture. Le projet manque en général de charme et donne par son emploi surabondant d'ordre contigu un caractère trop urbain. L'idée d'indiquer l'emplacement de constructions publiques futures serait bonne en vue de la création d'une nouvelle ville; est-ce bien le cas pour un quartier destiné surtout à recevoir des villas ou maisons de campagne?

Plusieurs voies ne correspondent pas très bien à la configuration du terrain.

Une des caractéristiques du projet est la création d'un nouveau cimetière en Charmontey et la transformation du cimetière actuel en promenade; cette idée est intéressante, mais le nouveau cimetière serait un peu éloigné.

Projet N° 3. « Respectons le passé, préparons l'avenir ».

Projet consciencieusement étudié, mais malheureusement non terminé et pénible à déchiffrer. Le parti général est bon, mais les tracés secondaires sont très compliqués et de formes trop sinueuses. Le terrain se prête mal à un lotissement rationnel.

Les ordres de constructions sont bien répartis. Comme dans le projet N° 1, il est prévu un bon raccordement entre le chemin de Palud et le boulevard St-Martin.

Projet N° 4. « Air et Soleil ».

Beau projet, mais sans idée maîtresse nettement accusée. Il manque une artère principale susceptible de recevoir une ligne de tramway. Les détails sont bien étudiés, l'agrandissement du cimetière est bien compris, le projet prévoit de jolis arrangements de places et promenades.